

UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE
RESULTATS DES VOTES
ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 MAI 2019

Nombre d'actions disposant du droit de vote	16 233 240
Nombre des droits de vote	16 138 579
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	56
Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance à l'AGO	13 093 706
Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance à l'AGE	13 093 706

RESOLUTIONS	Pour	Contre	Abstention	Total votes	Pour %	Contre %	Abstention %
Résolution n° 1 (à caractère ordinaire) : Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2018	13 093 706	-	-	13 093 706	100,000 %	-	-
Résolution n° 2 (à caractère ordinaire) : Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2018	13 093 706	-	-	13 093 706	100,000 %	-	-
Résolution n° 3 (à caractère ordinaire) : Affectation du résultat et fixation du dividende à 1,95 €	13 093 706	-	-	13 093 706	100,000 %	-	-
Résolution n° 4 (à caractère ordinaire) : Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ⁽¹⁾ <i>(1) Mme Karyn BAYLE a été exclue pour le calcul du quorum et n'a pas pris part au vote</i>	12 955 460	133 705	-	13 089 165	98,979%	1,021%	-
Résolution n° 5 (à caractère ordinaire) : Renouvellement de Monsieur Hervé POMMERY en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires en application de l'article 12 des statuts	13 086 034	7672	-	13 093 706	99,941%	0,059%	-

Résolution n° 6 (à caractère ordinaire) : Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes titulaires, le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit et le cabinet CAILLIAU DEDOUIT & Associés pour six exercices	13 093 706	-	-	13 093 706	100,000 %	-	-
Résolution n° 7 (à caractère ordinaire) : Non renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes suppléants, Monsieur Etienne BORIS et Monsieur Rémi SAVOURNIN	13 093 706	-	-	13 093 706	100,000 %	-	-
Résolution n° 8 (à caractère ordinaire) : Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Julien BRAMI, Directeur Général, au titre de l'exercice 2019	13 092 326	1380	-	13 093 706	99,989 %	0,011%	-
Résolution n° 9 (à caractère ordinaire) : Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Madame Karyn BAYLE, Directeur Général Délégué, au titre de l'exercice 2019	13 092 326	1380	-	13 093 706	99,989 %	0,011%	-
Résolution n° 10 (à caractère ordinaire) : Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Patrick BUTTEAU, Directeur Général Délégué, au titre de l'exercice 2019	13 092 326	1380	-	13 093 706	99,989 %	0,011%	-
Résolution n° 11 (à caractère ordinaire) : Vote sur les éléments de la rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Julien BRAMI, Directeur Général	13 093 706	-	-	13 093 706	100,000 %	-	-
Résolution n° 12 (à caractère ordinaire) : Vote sur les éléments de la rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à Madame Karyn BAYLE, Directeur Général Délégué	13 093 706	-	-	13 093 706	100,000 %	-	-

Résolution n° 13 (à caractère ordinaire) : Vote sur les éléments de la rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Patrick BUTTEAU, Directeur Général Délégué	13 093 706	-	-	13 093 706	100,000 %	-	-
Résolution n° 14 (à caractère ordinaire) : Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2018 aux dirigeants responsables et à certaines catégories de personnel – article L. 511-73 du Code monétaire et financier	13 093 706	-	-	13 093 706	100,000 %	-	-
Résolution n° 15 (à caractère ordinaire) : Autorisation à consentir au Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, à l'effet de procéder à l'achat par la Société de ses propres actions	12 975 001	118 705	-	13 093 706	99,093 %	0,907%	-
Résolution n° 16 (à caractère extraordinaire) : Autorisation à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'annulation d'actions détenues par la Société par suite de rachat de ses propres titres	13 093 706	-	-	13 093 706	100,000 %	-	-
Résolution n° 17 (à caractère extraordinaire) : Modifications statutaires	12 960 001	133 705	-	13 093 706	98,979 %	1,021%	-
Résolution n° 18 (à caractère extraordinaire) : Autorisation à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de mettre en conformité les statuts de la Société avec les dispositions légales et réglementaires	12 960 001	133 705	-	13 093 706	98,979 %	1,021%	-
Résolution n° 19 (à caractère extraordinaire) : Pouvoirs pour formalités	13 093 706	-	-	13 093 706	100,000 %	-	-